

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique – Directeur : Frédéric Aimard – 2 février 2026 – 1,50 €

N° 173

La bataille de Minneapolis

La capitale économique de l'État du Minnesota est désormais entrée dans la légende. Un « tube » fait le tour du monde, composé le dernier week-end par Bruce Springsteen : « *On se souviendra du nom de ceux qui sont morts dans les rues de Minneapolis* » dit le refrain, ce qui sonne mieux en Américain : « *In the streets of Minneapolis* ».

Conurbation de plus de 3,5 millions d'habitants avec la ville jumelle de Saint-Paul, capitale politique de l'État le plus au nord des États-Unis, frontalier du Canada, elle avait déjà été à l'honneur avec le meurtre le 25 mai 2020 par la police municipale de George Floyd, afro-américain, qui donna lieu à un mouvement national et même international de manifestations à caractère antiraciste, « *Black Lives Matter* » (les vies des Noirs comptent). Cette fois, c'est différent : autant la discrimination raciale est en quelque sorte constitutive de l'histoire américaine, autant la guerre civile urbaine à laquelle on assiste depuis plus de six semaines dans cette métropole particulièrement moderne et dynamique est un phénomène nouveau.

Le Minnesota n'est pas un État où affluerait les immigrants illégaux que traquent les policiers de l'immigration et des douanes (ICE : Immigration and Customs

Enforcement). Situé loin de tout, sauf du fin fond du Canada, il y fait très froid sauf deux mois d'été. L'État a été peuplé à l'origine (après les Sioux) de Norvégiens, de Suédois et d'Allemands du Nord. La proportion de latinos y est très inférieure au niveau national. En revanche, les administrations successives y ont « parqué » les réfugiés de leurs guerres malheureuses au Vietnam et en Somalie, ayant acquis pour l'essentiel la nationalité américaine, avec même des élus au Congrès américain. C'est aussi le siège de la principale communauté tibétaine. L'Alliance française y est très active. Sa directrice est le consul honoraire de France.

S'il a été ciblé entre autres par le ministère de

la Sécurité intérieure, c'est sans doute en souvenir du mouvement « *Black Lives Matter* », sans doute aussi en forme de ressentiment à l'encontre de son gouverneur Tim Walz, qui avait été choisi comme candidat à la vice-présidence par Kamala Harris en 2024, peut-être même en signal au Canada voisin, aussi parce que s'en prendre à Los Angeles ou à Chicago aurait été trop coûteux. Washington pensait Minneapolis trop « plouc » pour s'opposer avec force au pouvoir fédéral. C'était sans compter avec la solidarité de l'Amérique d'en bas, l'esprit communautaire au sens de voisinage dans les quartiers oubliés de l'Amérique profonde. Armée de sifflets et de smartphones, une société urbaine fait

face depuis six semaines à 3 000 hommes vêtus, équipés, armés comme s'ils occupaient Bassorah pendant la guerre en Irak. Même si l'on signale une chasse au faciès, ce sont des « petits blancs » des classes populaires qui cherchent à s'interposer et se font tuer par les « Fédéraux » (une mère de famille le 6 janvier, un



SOMMAIRE

P. 1 : La bataille de Minneapolis. P. 2 : On ne peut rien refuser à la Chine. – La deuxième Française dans l'Espace. P. 3 : Lectures. P. 4 : Chômage en hausse. – Jusqu'où ? – Perte de souveraineté. P. 5 : Cuisine. P. 6 : Cours du blé. – Cours du lair. P. 7 Maires.

■ **Commerce** : Narendra Modi, pour l'Inde, et Antonio Costa, président du Conseil européen ainsi qu'Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, au nom de l'Union européenne, ont signé le 27 janvier, après 20 ans de négociation, un accord de libre-échange entre les deux espaces économiques qui doit considérablement diminuer les droits de douane de part et d'autre.

■ **Grande-Bretagne** : La disparition des pubs notamment dans les régions rurales est un phénomène de société qui met à mal l'identité britannique. Le nombre des pubs serait passé de 61 000 en 2020 à 40 000 aujourd'hui. Une récente augmentation de taxe et une baisse du taux d'alcool toléré dans le sang des conducteurs, décidées par le gouvernement de gauche, ont accéléré la crise. Plus de 1 000 pubs ont accroché à leur porte la pancarte : « No Labour MP » (Pas de députés travaillistes ici). Les coiffeurs également touchés par de nouvelles taxes ont emboîté le mouvement.

■ **Automobile** : Selon l'association des constructeurs automobiles européens (ACEA) les ventes de véhicules particuliers neufs en UE, Grande-Bretagne et EFTA (association européenne de libre-échange : Suisse, Norvège, Islande et Liechtenstein) ont été, en 2025, de 1 173 205 (en augmentation de 7,6 % sur un an). L'augmentation des ventes de voitures électriques a été de 50,3 %, celle des hybrides de 35,8 % tandis que le nombre des ventes de voitures neuves à essence baissait de 17,7 % et celui des diesels de 23,1 %. La firme japonaise Toyota a confirmé sa place de premier vendeur d'automobiles du monde avec 11,3 millions de véhicules en 2025, en augmentation de 4,6 % malgré les taxes douanières aux États-Unis et la concurrence de plus en forte du constructeur chinois BYD en Chine.

infirmier le 23 janvier).

L'expérience servira de répétition pour les guerres urbaines à venir. Tous les lieux de rassemblement ou de convivialité sont déstabilisés : crèches, écoles, chantiers, lieux de culte, épiceries, même les hôpitaux, les feux rouges, les arrêts de bus. La métropole entière est sens dessus dessous. La justice est saturée par les recours. On attend de lire le bilan de l'opération. L'objectif est de rapatrier un million d'illégaux par an.

Dominique Decherf

On ne peut rien refuser à la Chine

La Chine connaît d'incontestables difficultés économiques et démographiques. S'y ajoute un renforcement de la répression contre les dissidents réels ou supposés, comme l'a récemment montré l'expédition punitive dans la ville de Yayang, au sud de Shanghai, pour mettre fin à une communauté chrétienne non reconnue. Existe aussi un gros problème concernant l'armée, avec l'élimination, le 24 janvier, de Zhang Youxia, le premier vice-président de la commission militaire qui dirigeait l'armée derrière Xi Jinping, cumulant les fonctions de chef d'état-major et de ministre de la Défense ; en trois ans, la deuxième armée de la planète, première en nombre d'hommes et de navires, a perdu presque tous ses plus haut gradés. Le système semble néanmoins fonctionner, comme l'a montré récemment la

prouesse d'un rapide lancement d'un vaisseau inhabité pour ramener des astronautes bloqués dans l'espace.

Les États-Unis, eux, s'efforcent de ne pas trop braquer Pékin. Ils ont d'ailleurs été mis en garde, le 29 janvier, après que Donald Trump a annoncé sa volonté de « dissuader par la force » la Chine dans la zone Indo-Pacifique. En même temps, le président américain l'a invitée à investir dans le pétrole vénézuélien, où ils se partageraient les bénéfices. Mais, dans le même temps, on s'interroge sur le pacte stratégique conclu, le même jour, entre Téhéran, Moscou et Pékin...

En attendant le voyage, en avril, de Donald Trump dans l'Empire du Milieu, les Premiers ministres canadien et britannique s'y sont rendus. Le premier, Mark Carney, a signé un accord « commercial préliminaire, mais historique » avec Pékin et le second, accompagné de dirigeants de grandes entreprises comme la banque HSBC, toujours présente à Hong Kong, et le groupe pharmaceutique AstraZeneca, a vanté un « partenariat pragmatique » ; il a néanmoins abordé des sujets sensibles comme le sort des Ouïgours au Xinjiang et l'emprisonnement de l'homme d'affaires hongkongais prodémocratie Jimmy Lai, mais lors d'une « discussion respectueuse ». Tout cela n'a guère plu au président américain qui, le 30 janvier, a déclaré à propos de ses deux alliés : « C'est très dangereux pour eux. Je pense que c'est encore plus dangereux pour le Canada de commercer avec la Chine » ; il a d'ail-

leurs annoncé le retrait de la certification des avions Bombardier et l'imposition de 50 % de droits de douane sur les appareils canadiens vendus aux États-Unis – d'autant qu'Ottawa ne veut pas homologuer des avions américains Gulfstream.

Avant sa visite à Pékin, Keir Starmer avait donné son feu vert au projet visant à transformer, au cœur de Londres, l'ancienne et prestigieuse Monnaie [Royal Mint Court], en la plus grande ambassade chinoise en Europe. Elle risque en effet de devenir un centre majeur d'espionnage. On a également appris que Pékin aurait piraté les téléphones portables de plusieurs hauts responsables de Downing Street entre 2021 et 2024. Mais peut-on refuser quelque chose à la Chine ?

Jean Étènenaux

La deuxième Française dans l'Espace

Après Claudie Haigneré il y a 30 ans, Sophie Adenot va devenir la deuxième femme française à gagner l'Espace à bord de l'ISS. Et ce pendant huit mois. La jeune colonel de 43 ans, ingénieur, pilote d'hélicoptère, n'a que 14 ans lorsqu'elle découvre qu'en 1996, une femme a réussi à s'envoler pour l'Espace. C'est là que va naître son souhait d'être astronaute.

Sélectionnée par l'Agence spatiale européenne à l'âge de 40 ans, Sophie Adenot devrait s'envoler aux alentours du 11 février (si le timing est respecté) en compagnie de ses collègues, deux Américains Jessica

Meier et Jack Hathaway et du Russe Andreï Fediaïev. Le séjour doit durer huit mois à bord de la station spatiale. La mission porte le nom d'Epsilon et doit permettre de développer des recherches dans la physiologie, mais aussi d'éprouver de nouvelles technologies permettant les explorations vers la Lune et Mars.

Le décollage qui était prévu après le 15 février a été avancé en raison du retour précipité du précédent équipage (pour des raisons médicales). Mais il pourrait être aussi perturbé par le décollage prévu d'Artémis 2, premier vol habité autour de la Lune depuis 50 ans. La conquête de l'Espace est décidément riche en rebondissements.

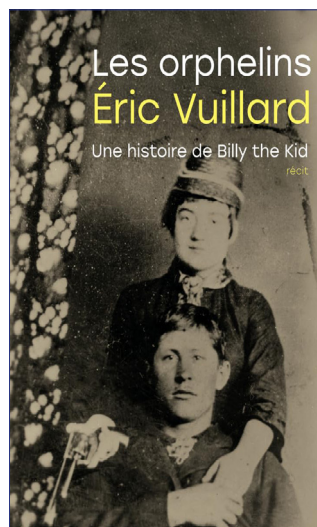
Sophie Adenot est une sportive accomplie, mariée et mère d'un petit garçon de dix ans. Elle est la première européenne à séjourner plus de huit mois dans l'Espace.

Philippe Buron Pilâtre

■ **Iran** : D'après des décomptes d'origine administrative iranienne répercutés par le journaliste français Christian Malard sur l24, la répression islamiste a fait au moins 84 677 victimes en Iran en quelques semaines.

■ **Venezuela** : Le 30 janvier, devant la Cour suprême (TSJ), Delcy Rodríguez, présidente par intérim du Venezuela, a annoncé une amnistie générale des détenus politiques.

■ **Ukraine** : Un bus de travailleurs a été touché par un drone russe le 1^{er} février dans la région de Pavlograd. Il y a eu au moins 15 morts et 7 blessés.



ROMAN

Enfant perdu

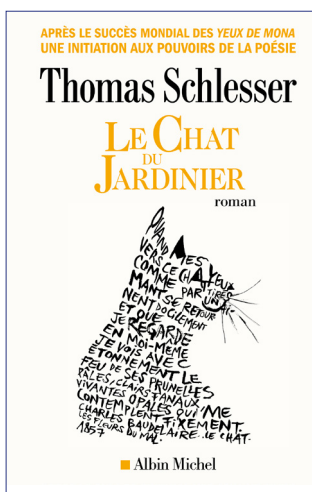
Qui était Billy the Kid, symbole d'une jeunesse en rébellion contre l'ordre et l'argent ? De lui, on sait peu de choses, comme le mentionne Éric Vuillard, quelques bribes récoltées au gré des procès-verbaux de justice et des témoignages de ses compagnons de misère et de meurtres. Même son vrai nom est inconnu. De quoi laisser une large place au romanesque. L'intérêt du livre réside dans le contexte historique : la conquête de l'Ouest et la façon dont une poignée de malfrats s'est enrichie par le vol de bétail avant de s'établir maires ou chefs de la police. Ainsi naquit l'Amérique.

« Les orphelins. Une histoire de Billy the kid », Éric Vuillard, Actes Sud, 176 p., 20,90 €.

POÉSIE

Le réconfort des mots

Après Les yeux de Mona dédié à la peinture, Thomas Schlessler nous initie à la poésie à travers la rencontre de deux personnages que tout a priori oppose. Louis est un jardinier solitaire et désespéré : son chat se



meurt. Thalie, sa voisine, enseignante à la retraite, l'invite à un apéritif. Au fil des rencontres, un pacte se construit. Thalie lui récite des poèmes de Baudelaire, Desnos... tandis que Louis s'occupe des arbres et des plantes de son domaine dévastés par une tempête. La beauté des mots soigne les plus grandes douleurs. rendre un procès addictif.

« Le Chat du jardinier », Thomas Schlessler, Albin Michel, 384 p., 22,90 €.

SCIENCE DE LA VIE

Biodiversité

Journaliste récompensé par le Prix Pulitzer de la biographie 2025, Jason Roberts confronte le point de vue de deux naturalistes du XVIII^e siècle. Pour Carl Linné, le monde a été ordonné par Dieu et c'est cet ordre divin et immuable qu'il veut retrouver par la classification et la hiérarchisation des espèces. Pour Georges-Louis de Buffon, au contraire, la nature est en évolution perpétuelle, y compris les espèces. Cet ouvrage très documenté est une introduction à la biodiversité.

« Tout ce qui vit et respire », Jason Roberts, Paulsen, 528 p., 24,90 €.



REVUE

Paradis artificiels

Haschich, LSD, cocaïne... la drogue permet-elle aux écrivains de se surpasser ? Lire interroge les écrits d'auteurs célèbres (Cocteau, Sartre, Stephen King...).

Autres sujets : l'entretien avec Alain Finkielkraut, l'univers de François Bégaudeau, le portrait de Pauline Delabroy-Allard, l'autofiction chez Shakespeare...

« Les écrivains et la drogue », Lire magazine, février 2026, 7,90 €. En kiosque.



La Nation Française

directeur de la publication :

Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip

60, rue de Fontenay

92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre

N° TVA intracommunautaire

FR21418382149

ISSN 2967-2988

Imprimé par nos soins.

Chômage en hausse

Lors de sa réélection, Emmanuel Macron promettait le plein-emploi pour 2027. Il est désormais clair que cet objectif ne sera pas atteint.

Au début du quinquennat, le gouvernement multipliait les annonces sur le retour au plein-emploi, formule magique quelque peu écornée par le critère retenu : il y a plein emploi quand le taux de chômage ne dépasse pas 5 %. Plusieurs réformes de l'assurance chômage ont été décidées pour atteindre l'objectif et l'on a multiplié, de manière excessivement coûteuse, le nombre d'apprentis. Tout cela pour un résultat décevant.

Selon les statistiques publiées le 29 janvier par France Travail, le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A) a augmenté de 2,6 % au quatrième trimestre de l'année écoulée. Au total, la catégorie A regroupe 3,3 millions de personnes et le chômage touche 5,7 millions de personnes si l'on ajoute les catégories B et C.

On peut certes discuter ces données statistiques car leurs modes d'élaboration ont été modifiés mais la hausse n'est pas niable pour l'ensemble des catégories et les prévisions sont pessimistes. Les causes immédiates de cette aggravation du chômage ne sont pas difficiles à trouver : la trop faible croissance et les incertitudes sur le budget pour 2026.

Comme le gouvernement ne sait comment relancer l'activité économique, il a demandé l'ouverture de nouvelles négociations entre le patronat et les syndicats

sur l'indemnisation du chômage, dans le but de faire de nouvelles économies par la réduction des droits. C'est dans ce contexte que le patronat vient de proposer un nouvel assouplissement de la législation du travail sous la forme d'un « allongement de la période d'essai » pendant laquelle l'entreprise peut renvoyer le nouvel employé sans donner de motifs, mais avec quelques compensations financières. Le Medef voudrait également « adapter le niveau du smic » c'est-à-dire payer certaines catégories de jeunes salariés en deçà du salaire minimum.

Ces propositions, qui aggraveraient la précarité des embauches et la dévaluation du travail accompli, rappellent deux projets de loi qui exprimaient les mêmes intentions : le contrat d'insertion professionnelle (CIP) présenté par le gouvernement Balladur en 1994 et le contrat première embauche (CPE) défendu par le gouvernement Villepin en 2006. Dans les deux cas, d'imposantes manifestations de rue avaient conduit au retrait des projets gouvernementaux.

Un gouvernement faible voudra-t-il tenter l'épreuve de la rue ?

Claudine Uzerche

Jusqu'où ?

En apparence, tout semble rentrer dans l'ordre. Après les folles journées de compromis avec les socialistes pour ne pas être renversé, Sébastien Lecornu peut envisager de refermer la séquence du budget une fois délivré d'une troisième motion de censure. Du coup, après une visite dans ses terres d'Eure-et-Loir

pour y parler agriculture et rappeler son statut d'élu local à Bagneux, le Premier ministre a fait savoir qu'il allait enfin pouvoir s'occuper des dossiers qui lui tiennent à cœur ou qui lui ont été imposés par le président de la République. Par conséquent, indépendamment des municipales du mois prochain auxquelles il feint de ne pas attacher trop d'importance, il entend mener à bien un certain nombre de chantiers.

Le calendrier électoral entraîne d'abord un petit remaniement : Rachida Dati voulant quitter la Culture pour sa campagne municipale parisienne, cela va permettre quelques ajustements ; on peut juste se demander si, au-delà du désir de se séparer de ceux fort peu vus à l'œuvre, ressurgiront quelques personnalités expérimentées ou représentatives d'un courant politique. Ensuite viendra le projet de loi d'urgence agricole avec des « priorités », à savoir « l'eau, la prédation et les moyens de production ». Il faudra aussi s'occuper d'une marotte présidentielle, le texte sur la fin de vie et l'euthanasie – dont on dit qu'il n'a pas les faveurs du chef du gouvernement –, puis de la Nouvelle-Calédonie – avec une situation bloquée et constitutionnellement compliquée – et du logement. Puis il y aura le renforcement, « d'ici au 14 juillet », de la loi de programmation militaire, avec ses 36 milliards d'euros supplémentaires. Il ne faudra pas non plus oublier la lutte contre le narcotrafic avec, demandé le 29 janvier par le chef de l'État, « un plan douanes massif » pour « muscler notre action dans les ports et les aéroports ». Reste enfin un dossier mis en avant dès son arrivée à Matignon : la mise en place

d'un « grand acte de décentralisation. »

Puisqu'on se trouve en pleine période budgétaire, on devrait aussi se demander non seulement comment payer tout cela, mais aussi comment ne pas écraser encore davantage entreprises et particuliers. Or, la France s'enfonce dans le classement des économies européennes : pour la troisième année consécutive, le PIB par habitant se situe sous celui de la moyenne de l'UE. Le quotidien *Les Échos* en a conclu que nous jouons désormais dans la seconde division des 27 pays membres. L'importance de l'endettement, la fragilité de la balance commerciale constituent autant de facteurs montrant que la richesse des Français ne suit plus celle des Européens. D'une manière générale, comment se procurer des fonds quand l'État se trouve aussi lourdement endetté ? Au même moment, nos voisins nous regardent avec défiance : l'Italie et l'Allemagne se rapprochent, s'engageant notamment dans une stratégie commune pour promouvoir l'industrie européenne.

Où en sommes-nous ? Et, plus crûment, jusqu'où descendrons-nous ?

Jean-Gabriel Delacour

Perte de souveraineté industrielle

Les industries françaises les plus stratégiques, comme nos plus grandes banques, sont régulièrement pillées par nos alliés américains toujours prêts à conjuguer les moyens d'une justice qui étend sa com-

pétence au monde entier, ceux des services secrets et des Gafam, et la puissance infinie que donne le dollar. Ce n'est pas du temps de l'horrible Donald Trump, mais sous l'aimable Barack Obama, que Frédéric Pierucci, cadre supérieur d'Alstom, a été retenu dans la sinistre prison de haute sécurité de Wyatt, durant deux ans, avec menace d'y rester vingt ans, jusqu'à ce que la direction d'Alstom et le gouvernement français cèdent sur la cession de la branche énergie d'Alstom à General Electric. Comme il y a une justice immanente, GE n'a, semble-t-il, pas fait une si bonne affaire que cela. Mais l'humiliation reste et les soupçons de faiblesse voire de corruption des plus hautes instances françaises. Plusieurs livres ont rendu compte de cette guerre économique qui a connu sont lot de drames plus ou moins secrets.

Quant aux turbines Arabelle, qui constituaient le fleuron de cette branche, au centre de la souveraineté française en matière d'énergie nucléaire, EDF a réussi à les récupérer à prix d'or en 2024. L'entreprise publique compte y investir 350 millions d'euros, avec des recrutements de 300 à 500 personnes d'ici 2029, pour rapatrier une partie de la production en France. Les 1 300 salariés actuels du site de Belfort ne font pas de cadeau à leur direction française et multiplient les grèves pour réclamer des primes. C'est que l'avenir semble radieux. Le 13 janvier, le consortium américain Westinghouse-Bethel a en effet confirmé la commande de trois turbines Arabelle pour le premier projet de centrale nucléaire en Pologne, devant en-

trer en service en 2033 à Choczewo. C'est sûr que, dans les conditions géopolitiques actuelles, c'est mieux que les projets avec le groupe russe Rosatom, du moins à moyenne échéance.

Mais le problème de souveraineté en matière militaire et aéronautique est peut-être encore plus net. On se souvient avec amertume du passage du groupe emblématique Latécoère, en 2019, sous contrôle d'un fonds de pension américain basé aux îles Caïman... Le ministre de l'économie Roland Lescure a, contrairement à son prédécesseur Éric Lombard, validé cette semaine la vente, par le gestionnaire d'actifs français Tikehau Capital, de l'équipementier aéronautique français LMB Aerospace (75 collaborateurs, basé en Corrèze) au groupe américain Loar Group pour 365 millions d'euros. La Direction générale de l'armement avait demandé, sans être entendue, que l'État français conserve une minorité de blocage par BPI-France – car cette PME, qui fait 30 % de son chiffre d'affaires aux États-Unis, équipe en petits moteurs électriques les Rafales, les chars Leclerc, le porte-avions Charles de Gaulle, les sous-marins nucléaires français...

Comme il faut trouver des motifs d'espérer, saluons la performance d'ALM Meca, PME spécialisée dans l'usinage de précision de turbines à Eschbach (Bas-Rhin). Avec 17 employés, elle a mis au point, de sa propre initiative, en moins d'un an et sur fonds propres, un drone d'un mètre d'envergure, le Fury, dont le microréacteur à kérosène lui permet d'intervenir à 700 km/h (1 000 km bien-

tôt ?) avec une incroyable agilité. Il est capable d'intercepter les drones suicide de type Shared iraniens ou Geran russes. C'est la première arme de ce type conçue en Europe. Nos armées en ont probablement besoin et vite. Début d'une belle aventure militaro-industrielle française ? Ou bien future proie de la guerre économique ?

Frédéric Aimard

Cuisine

Le fabricant français d'ustensiles de cuisine Cristel (ex-Japy dont l'histoire remonte à 1826), qui emploie 125 personnes, investit 12 millions d'euros dans son usine de Fresches-le-Chatel (Doubs). Celle-ci produit notamment des poêles et casseroles sans PFAS (polluants éternels). Le chiffre d'affaires de la société a augmenté de 24 % en 2024 et de 36 % en 2025. De son côté, le fabricant de cocottes en fonte émaillée Staub, dont les propriétaires sont allemands depuis 2008, et qui emploie 400 personnes, dans son usine de Merville (Nord) va remplacer ses fours à gaz par des fours électriques pour 42 millions d'euros. Ce sont de bonnes nouvelles pour ce secteur industriel qui connaît, semble-t-il, un étonnant renouveau depuis que la cuisine à la maison est revenue à la mode grâce à l'épisode de confinement provoqué par le Covid en 2020, peut-être aussi grâce à l'augmentation du nombre de retraités. Mais désormais on peut se recevoir les uns chez les autres et il faut espérer que les arts de la table, et notamment la cristallerie, va en profiter : Duralex dans le Loiret (actuellement en pleine remontée grâce à un

financement participatif) ou le groupe Arc dans le Pas-de-Calais (au plus bas, mais avec des espoirs de reprise par des capitaux français nordistes).

Dans l'électroménager également certains ont beaucoup d'espoir. Par exemple Martin Hacpille, fondateur en 2018 de la startup EverEver, concepteur du lave-vaisselle « Albert » conçu pour durer plus de 20 ans, dont le siège social est à Arradon près de Vannes (Morbihan). Il n'a certes encore produit aucun des quelque 40 000 appareils prévus à plusieurs enseignes de grande distribution, faute de site de production viable (l'ancienne usine Michelin visée doit être dépolluée) et de main-d'œuvre. Mais, le 27 janvier, il a fait savoir au tribunal de commerce de Nanterre qu'il est intéressé pour reprendre le matériel de production de plaques de cuisson et le site de Saint-Ouen près de Vendôme (Loir-et-Cher) de la société Brandt qui a été mise en liquidation le 11 décembre dernier. La mise nécessaire est estimée à 14 millions dont une partie pourrait provenir d'une levée de fonds participative. L'offre, soutenue par la Métropole d'Orléans, présentée par Stéphane Français et Pierre Krasnovsky, au nom de MétaVisio-Thomson Computing, pour l'usine Brandt de Saint-Jean-de-la-Ruelle près d'Orléans est toujours d'actualité. Mais d'autres candidats auraient déposé des dossiers pour la reprise de la marque commerciale avec ou sans les usines. Du coup Orléans Métropole a également fait une offre (potentiellement jusqu'à deux millions), le 29 janvier au tribunal des affaires

■ **Académie française** : L'Académie française, dans sa séance du jeudi 29 janvier, a procédé à l'élection au fauteuil de Jean-Denis Bredin (F3). Boualem Sansal a été élu au premier tour par 25 voix (un bulletin blanc) sur 26 votants.

■ **Papier** : Fibre excellence-Domtar, dont le propriétaire actuel est sino-indonésien, est le plus grand producteur de papier à usage graphique et produits absorbants à base de cellulose du Canada ainsi que dans plusieurs pays asiatiques (17^e rang mondial avec environ 3 500 milliers de tonnes de papier par an). Ses usines françaises, à Tarascon (Bouches-du-Rhône) 250 salariés, et à Saint-Gaudens (Haute-Garonne), 270 salariés + 80 dans la Société d'exploitation du bois du Sud-Ouest, sont les principaux producteurs français de pâte à papier, au prix d'une pollution hors normes européennes (sites classés Seveso). Elles fonctionnent à perte à cause du renchérissement du bois (+ 50 % depuis 2022) et du fait que l'électricité qu'elle produit à partir de biomasse est vendue à trop bas prix. Le déficit accumulé en 2025 serait de 30 millions d'euros. La demande de papier a baissé de 20 % en Europe en six mois et les exportations sont rendues difficiles dans le monde par la dépréciation du dollar qui ne vaut que 0,83 euro fin janvier. La direction de l'usine essaie de négocier un meilleur prix pour son électricité et menace de fermer purement et simplement ses sites français dans lesquels pourtant plus de 55 millions ont été investis récemment pour produire de manière plus écologique.

■ **Transport aérien** : La compagnie low cost irlandaise Ryan Air a confirmé, le 25 janvier, son retrait de l'aéroport de Clermont-Ferrand à compter du 27 mars, en réponse, dit Michael O'Leary, son patron, à l'augmentation de la taxe de solidarité votée par le Conseil

économiques de Nanterre, pour racheter les marques Brandt, Vedette, De Dietrich et Sauter, dont on ne sais pas si elle pourrait être retenue.

On reçoit beaucoup de publicité pour des lave-linge ou lave-vaisselle Brandt actuellement par Internet. Braderie de fin d'activité ou promesse d'avenir ? Pourvu qu'il ne s'agisse pas d'arnaques !

Paul Chassard

Cours du blé

Comment se rémunérer quand le cours du blé tendre sur le port de Rouen, principale place céréalière française, plafonne à 185 euros la tonne là où une juste rémunération se situerait aux alentours de 220 euros pour la même quantité ? C'est bien la question qui taraude les céréaliers français confrontés à une baisse sensible du prix de vente de leur production alors que les coûts de production s'envolent, provoquant un effet de ciseau. Les causes de ce constat inquiétant pour les trésoreries de leurs exploitations, déjà fragilisées, sont multiples.

Il y a d'abord la forte production mondiale de l'an dernier, tirée par le mastodonte russe qui parvient à exporter ses stocks malgré la poursuite de la guerre en Ukraine. Il y a ensuite le changement climatique en cours qui bouleverse le calendrier des moissons et la pluviométrie enregistrée en France, induisant des coûts supplémentaires de production. Il y a enfin la fermeture du marché algérien pour des raisons de brouille diplomatique entre Paris et Alger. La tentation de taxer les importations d'engrais

aux frontières de l'Union européenne, qui inquiétait beaucoup la profession, est provisoirement écartée par l'intervention de l'État. Une décision qui ne suffit pas à rassurer les agriculteurs, certains songeant même à ne pas semer de blé cette année.

Jérôme Besnard

Cours du lait

Devant faire face à une surproduction mondiale, les producteurs de lait français regardent avec une certaine angoisse la courbe du prix de vente de leur production continuer de baisser. Il est vrai que les progrès de la robotisation de la traite des vaches induisent des rendements plus élevés. La valeur moyenne pour 1 000 litres de lait était de 496 euros au 1^{er} septembre 2025 et de 481 euros au 1^{er} novembre dernier. On s'orientait à la fin du mois de janvier vers une moyenne de 440 euros.

La dernière crise laitière remonte à 2015, celle qui s'annonce pourrait être plus grave. De quoi inquiéter la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL), proche de la FNSEA, qui tente de sensibiliser les coopératives et industriels laitiers aux dangers que courent les éleveurs qui sont, dans le même temps, sujets à une augmentation sensible des coûts de production. Si le prix d'achat de leur lait devient inférieur au coût de production, la situation pourrait devenir rapidement critique pour certaines exploitations laitières.

J. B.

Maires

Spécialistes reconnus de l'opinion publique, Frédéric Dabi (Ifop) et Brice Soccol (Confinews) publient à la veille des élections municipales un livre bousculant nombre d'idées reçues sur le rapport entre les édiles et leurs administrés, s'interrogeant sur la « défiance inattendue » des Français vis-à-vis de leurs maires. En effet, si ces derniers restent des élus de proximité plébiscité par rapport à d'autres, une modification sensible de l'opinion à leur égard s'est dessinée ces dernières années.

Les exigences des habitants relatives à l'offre de santé sont, par exemple, en nette hausse : « Les citoyens sont à présent convaincus que les inégalités de santé dans les territoires constituent une justification de l'implication des élus locaux. »

Concernant l'insécurité, les conséquences du narcotrafic sont désormais des réalités vécues dans de nombreuses villes : « Les communes constituent le lieu d'une nouvelle évolution du regard des Français sur l'insécurité. Celui-ci a trait au trafic de drogue. Cette question dont la place était marginale dans l'opinion lors des campagnes municipales précédentes a spectaculairement émergé dans les discours, restituant le traitement médiatique du sujet mais aussi et surtout l'expérience personnellement vécue dans sa commune. »

Ces priorités nouvelles des Français s'accompagnent d'exigences accrues pesant sur les élus municipaux : « Notre enquête qualitative auprès des Français et des maires a révélé a minima

que ces derniers n'étaient pas toujours à la fête. Ultime élus de confiance pour les Français sans un paysage politique dévasté, ces édiles à la foi urgentistes de la République et hommes-orchestres dans leur commune ont vécu un mandat traversé par de très fortes difficultés, en rupture avec le mandat 2014-2020 : prégnance de la thématique insécuritaire avec parfois le narcotrafic comme élément adjuvant, montée des vulnérabilités au sein de la population et des enjeux liés au budget, à la démographie, à l'immigration, aux questions internationales, avec en surplomb la difficulté à faire reconnaître le champ de leurs compétences et prérogatives. »

Ce surcroît notable d'exigences formulées par les citoyens n'implique pas une défiance envers l'institution municipale : « De nos entretiens avec les maires de communes de toutes les tailles et de toutes les couleurs politiques, un credo s'est imposé : le maire n'est pas le problème pour les Français mais la solution, et ce, en dépit des frustrations et insatisfactions constatées sur le terrain. Dans ce cadre, face à la crise du politique, les 34 000 édiles et plus largement les 600 000 élus municipaux et communautaires ne seraient-ils pas utiles pour réoxygéner la vie politique, rétablir le lien avec les Français et leurs représentants nationaux ? »

Cette photographie de l'opinion vis-à-vis des municipalités est à même de nourrir bien des feuilles de routes pour les maires qui seront élus ou réélus en mars 2026.

J. B.

Frédéric Dabi et Brice Socol, *L'écharpe et les tempêtes*, L'Aube, 192p., 17 euros.

régional en 2025 (elle est passée de 2,63 euros à 7,40 euros par billet). Ryan Air a quitté Bordeaux, Strasbourg et Brive en invoquant les mêmes raisons. Elle réduit également ses offres en Espagne et en Belgique « pour cause de taxes aéroportuaires excessives ». La compagnie espagnole Vueling pourrait être candidate à reprendre les lignes abandonnées.

■ **Automobile** : Le groupe français Lisi a annoncé le 26 janvier qu'il va fermer son usine de pièces automobiles de Puiseux-Pontoise (Val-d'Oise). Le groupe est aussi présent dans l'aérospatiale et les 153 salariés se verront proposer des reclassements sur d'autres sites du groupe. La production de Puiseux sera délocalisée en Allemagne et au Maroc. Ses pièces étaient vendues 25 % à 30 % plus cher que celles de ses concurrents turcs, indiens ou chinois. La réglementation en projet, qui obligera les constructeurs européens à un pourcentage de pièces européennes dans les modèles vendus en Europe, arrivera trop tard.

■ **Armement** : L'Indonésie a réceptionné, le 26 janvier, ses trois premiers Rafale sur la commande de 42 chasseurs commandés à Dassault en 2022.

■ **Prêt à porter** : Le groupe IDKids spécialiste de l'univers de l'enfant, qui possède les marques Okaïdi, Obaïdi et Oxybul et dont la plateforme logistique IDLog est basée à Roubaix, a demandé sa mise en redressement judiciaire le 27 janvier au tribunal de commerce de Lille métropole. Le groupe emploie 2 180 salariés en France. Les magasins franchisés, les filiales étrangères dans 70 pays et la marque Jacadi ne sont pas concernés par cette procédure.

■ **Décoration et linge de maison** : L'enseigne Bouchara (52 magasins et 541 salariés en

France) a été placée en redressement judiciaire le 21 janvier par le tribunal des affaires économiques de Paris.

■ **Médicaments** : Le ministère des finances a donné l'autorisation, le 30 janvier, aux laboratoires Servier de céder Biogaran, leader des médicaments génériques en France, au fonds de pension britannique BC Partners. BpiFrance prendra 15 % dans l'entreprise. La session avait déjà obtenu l'approbation du personnel et celle de la Commission européenne.

■ **Justice** : Le maire d'Orange, Yann Bompard a été condamné, le 26 janvier par le tribunal pénal de Marseille, à 5 ans d'inéligibilité avec effet immédiat et 18 mois de prison avec sursis, pour avoir continué à être rémunéré comme assistant parlementaire de la députée RN Marie-France Lorho alors qu'il avait pris la suite de son père à la mairie en 2021. La députée a également été condamnée mais pourrait en principe terminer son mandat selon la jurisprudence. Les deux devront solidairement rembourser 75 000 euros à l'Assemblée nationale + une amende de 10 000 et 15 000 euros.

■ **Justice** : L'ancien sénateur Horizon Joël Guerriau, 68 ans, a été condamné, le 26 janvier par le tribunal correctionnel de Paris, à 4 ans de prison dont 18 fermes pour avoir placé de la MDMA ou ecstasy (la drogue des violeurs) dans une coupe de champagne servie chez lui à la députée Modem de Loire-Atlantique Sandrine Josso, 50 ans, en novembre 2023. Il a fait appel.

■ **Justice** : L'animateur radio télé Jean-Marc Morandini, 60 ans, a renoncé le 22 janvier à son pourvoi en cassation contre une condamnation pour harcèlement sexuel, après que la même cour de cassation avait confirmé sa condamnation, le 14 janvier, dans une affaire de corruption

de mineurs (deux ans de prison avec sursis et 20 000 euros d'amende). Le maintien à l'antenne de l'animateur par la direction de CNews a provoqué des réactions négatives de ses collègues Sonia Mabrouk, Laurence Ferrari et Pascal Praud.

■ **Grands magasins** : Le groupe Lafayette a finalisé la vente des murs du BHV Paris à l'investisseur canadien Brookfield Asset Management (dont la maison mère est à New York). La SGM négocie une diminution de 40 % de ses surfaces commerciales pour laisser la place au projet d'un hôtel de luxe souhaité par le nouveau propriétaire des murs, mais auquel la municipalité actuelle est opposée.

■ **Réseaux sociaux** : Le 26 janvier un projet de loi interdisant l'accès des mineurs de 15 ans aux réseaux sociaux a été voté en première lecture à l'Assemblée nationale. Personne ne sait si une telle loi a une chance d'être appliquée. En Australie l'interdiction a été faite aux mineurs de 16 ans depuis le 10 décembre dernier. En Chine communiste l'accès des mineurs aux réseaux sociaux est sévèrement contrôlé.

■ **Politique** : Gabriel Attal, candidat présumé à la présidence de la République, a annoncé le 28 janvier que le parti macronien Renaissance qu'il préside prendra le nom de Nouvelle République après les élections municipales où il devrait faire un four.

■ **Disparition** : Le général Philippe Morillon, est décédé le 29 janvier à l'âge de 90 ans. On se souvient de son rôle lors de la guerre de Yougoslavie en 1993. Il fut l'organisateur des Journées Mondiales de la Jeunesse catholique à Paris en août 1997 et également député européen.

UN LIEU UNIQUE POUR VIVRE ENSEMBLE

Un lieu de vie à taille humaine, pensé pour bien vivre, entouré, sans renoncer à son indépendance.

Villa Plaisance est une maison adaptée et équipée accueillant **9 habitants**, chacun disposant de **sa chambre avec salle d'eau privative**, au sein d'un environnement chaleureux, sécurisé et convivial.

Les espaces partagés, salons lumineux, cuisine, terrasse et jardin, favorisent les échanges, tout en respectant l'intimité et le rythme de chacun.

Au quotidien, les habitants bénéficient d'un **accompagnement humain attentif**, assuré par une équipe expérimentée issue de **Vivre ADOM**, acteur reconnu de l'aide à domicile depuis près de **20 ans dans les Hauts-de-Seine**.

Une présence bienveillante, structurée et rassurante, fondée sur des valeurs essentielles : **écoute, respect et professionnalisme**.



Réservez votre chambre
www.villa-plaisance.fr



LES ATOUTS DE VILLA PLAISANCE :



Maison à taille humaine : seulement 9 habitants



Activités quotidiennes adaptées :
bien-être, mémoire, sorties



Sécurité et sérénité : accompagnement 7j/7, téléassistance
la nuit (éligible aux aides APA/PCH et 50% de crédit d'impôt.)



Coordination permanente avec les familles
et les acteurs médico-sociaux



Repas faits maison chaque jour, pris en toute convivialité



Équipe qualifiée et engagée, formée à l'aide
et à la coordination sociale



Devenir Colocataire : www.villa-plaisance.fr

